



REPUBLIQUE DU TCHAD

جمهورية تشاد

PRESIDENCE DE TRANSITION

رئاسة الانتقالية

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

المدرسة الوطنية للإدارة

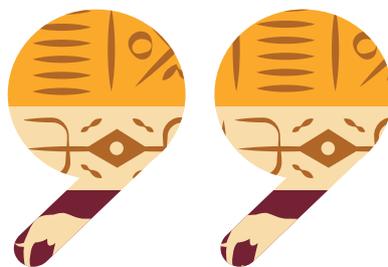


ENA - مروا
TCHAD تشاد



RAPPORT D'ACTIVITES

Décembre 2022



SOMMAIRE

I • ACTIVITES ACADEMIQUES ET SCOLAIRES

II • FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT
DES AGENTS DE L'ETAT

III • GESTION DES RESSOURCES

IV • PARTENARIAT ET COOPERATION

V • DOCUMENTATION ET RECHERCHE

VI • EVALUATION

VII • REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2022 plusieurs activités ont rythmé la vie de l'Ecole nationale d'Administration.

Sur le plan académique, les activités ont démarré par la rentrée académique de la 19^{ème} promotion, le 18 février 2022. Une rentrée lancée solennellement par le Ministre Secrétaire général du Gouvernement suivie d'une conférence inaugurale animée par le Pr Bertrand BADIE convié à cet effet. Les activités académiques ont été également marquées par l'organisation des examens du 1^{er} et du 2nd semestre. Par ailleurs, la Direction Générale a également, durant cette année, lancé la rentrée officielle de la formation « Management de la Performance de l'Administration Publique » du Cycle national de perfectionnement de l'ENA. Elle a également facilité, auprès des institutions publiques tchadiennes, le stage académique des élèves tchadiens de l'ENA du Togo.

Les activités académiques ont également été marquées par l'organisation de six (6) conseils pédagogiques et d'un (1) conseil de discipline, sans oublier

l'organisation de la cérémonie de sortie officielle des élèves de la 18^{ème} promotion de l'ENA.

Pour ce qui est de la Formation Continue et du Perfectionnement, onze (11) sessions de formations ont été organisées à l'intention des agents et personnel d'appui de l'Ecole. Un guide pratique de légistique et un autre de rédaction administrative ont aussi été élaborés.

Sur le plan de la gestion des ressources, l'on note l'organisation d'un Conseil d'Administration, trois recrutements, deux départs et un décès. Dans le même temps, un avis de recrutement de trois (3) chefs de service a été lancé. Aussi, faut-il rappeler l'acquisition de plusieurs matériels, la réalisation du bilan annuel de santé du personnel, dans le but d'améliorer le bien-être au travail et l'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel.

Au titre du partenariat d'une part et de la recherche d'autre part, la Direction générale de l'ENA en consortium avec le CERGIED et le CRASH a exécuté plusieurs activités parmi

lesquelles deux études thématiques, dans le cadre du projet de mise en place et de développement de l'« Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière-OVPCDP ».

En matière de la documentation, l'école a procédé à l'archivage électronique de ses ressources documentaires.

Pour ce qui est de la communication, l'on note la couverture médiatique de plusieurs activités et la communication sur l'image de l'école à travers des gadgets divers. Il est aussi à noter le lancement de la 3^{ème} saison de l'Agora de l'ENA qui s'est présentée sous un format différent et avec plusieurs thématiques en lien avec le Dialogue national inclusif et souverain.

Toutes ces réalisations participent au dynamisme que l'équipe dirigeante entend impulser à l'école dans l'optique de la mettre au diapason des mutations de son environnement afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins de l'administration pour laquelle elle forme.



I. ACTIVITES ACADEMIQUES ET SCOLAIRES

Evoquer les activités académiques signifie présenter, en premier lieu, les activités des cycles normaux (1.1.) puis, en second lieu, celles du Cycle national de perfectionnement (1.2.)

1.1. Activités des cycles normaux

Les activités académiques et scolaires des cycles normaux sont marquées respectueusement par :

- la rentrée académique (1.1.1.) ;
- les examens du 1^{er} et du 2nd semestre (1.1.2.) ;
- les Conseils Pédagogiques (1.1.3.) ; etc.

1.1.1. Rentrée académique

Le démarrage des activités académiques à l'ENA a été officiellement lancé le vendredi 18 février 2022. Une rentrée marquée par la présence de plusieurs personnalités et dont la cérémonie officielle a été présidée par la Ministre Secrétaire générale adjointe du Gouvernement, Mme **Rachelle OUALMI BAIRRA**. Les élèves et invités ont suivi, après la cérémonie du lancement de la rentrée, une conférence inaugurale animée par le Professeur Bertrand BADIE sur le thème : « **L'évolution de la puissance en Relations Internationales, du monde à l'Afrique** ».



Après la cérémonie officielle de la rentrée, les cours du 1^{er} semestre ont démarré du lundi 21 février au 30 juin 2022, conformément aux usages et coutumes de l'ENA. Durant cette période, des cours magistraux, des travaux dirigés et des visites de terrain ont été organisés.

Au titre des visites de terrain, l'on note :

- quatre (4) visites des élèves de la filière « Conservation, Archives, Documentation, Bibliothèque et Muséologie » qui ont été organisées au musée national, à l'ONAMA, au PNUD et au Ministère du Pétrole ;
- deux (2) visites des élèves de l'Administration parlementaire qui ont eu lieu au musée national et au Conseil national de Transition (CNT).



Les différentes activités sont sanctionnées par les examens de fin de semestres.

1.1.2. Examens

Il y a eu les examens du 1^{er} semestre (a) et ceux du 2nd semestre (b).

a) Examens du 1^{er} semestre

Les examens du 1^{er} semestre des élèves de la 19^{ème} promotion de l'ENA se sont déroulés du 1^{er} au 06 juillet 2022 et les rattrapages ont eu lieu du 15 au 18 juillet.

Les résultats se présentent conformément aux tableaux ci-dessous :

Tableau 1 : situation des résultats au 2nd cycle

Filières	Nombre d'élèves	Elèves revenus aux rattrapages	Nombre de matières concernées par le rattrapage
CF	20	0	0
CDC	10	0	0
CAS/AD	20	0	0
CAS/AHS	15	0	0
AT	15	0	0
CAS/AP	19	6	7

Interprétation des résultats au 2nd cycle

Sur les 100 élèves au 2nd cycle, l'on dénombre 91 de sexe masculin et 9 de sexe féminin. Aucune élève n'est revenue à la session des rattrapages. Sept (7) élèves de sexe masculin de la filière Administration parlementaire ont composé les rattrapages. Aux résultats finaux, ces derniers ont tous validé le 1^{er} semestre avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20. Notons, particulièrement, que la première aux concours d'entrée dans les Carrières diplomatiques et consulaires, Madame FOUKA CHRISTIANE a confirmé sa place en finissant toujours majeure de sa promotion pour le compte de sa filière au 1^{er} semestre.

Tableau 2 : situation des résultats du 1^{er} cycle

N°	MATIÈRES AUX RATTRAPAGES	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MATIÈRE
1	TECHNIQUES D'EXPRESSION	16
2	INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT	49
3	DROIT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL	7
4	HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES	14
5	RELATIONS INTERNATIONALES	21
6	DROIT PÉNAL	74
7	DROIT COMMERCIAL	8
8	SOCIOLOGIE GÉNÉRALE	47
9	SCIENCES ADMINISTRATIVES	22
10	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	58
11	ARABE	12
12	ANGLAIS	4

Tableau N°3 : récapitulatif de la situation des élèves du 1^{er} cycle après les résultats définitifs du 1^{er} semestre

Nombre des élèves	Garçons	Filles	Elèves ayant validé toutes les UV		Les élèves qui n'ont pas validé toutes les UV	
			Garçons	Filles	Garçons	Filles
100	88	22	75	14	13	8

b) Examens du 2nd semestre

Rappelons, tout d'abord, que les cours du 2nd semestre ont commencé le 3 octobre 2022. Après deux mois de cours, la Direction de la Formation Initiale et des Stages, après avis favorable de la Direction générale, a commencé à organiser les examens anticipés le 2 décembre 2022 dans les matières complémentaires. Ces examens se sont poursuivis jusqu'au 18 décembre 2022.

Conformément au calendrier prévisionnel des activités académiques, la fin du 2nd semestre est prévue pour le 31 janvier 2023. Il faut, cependant, noter que ce calendrier ne prévoit pas des activités de stages des élèves de l'ENA en première année.

1.1.3. Stages

Les seuls stages dont il est fait mention dans le présent rapport sont ceux des élèves tchadiens venant de l'ENA du Togo.

En effet, par courrier N°135/DIR/ENA/22 du 12 avril 2022, le Directeur général de l'ENA de la République du Togo a saisi son collègue du Tchad pour lui demander de prendre des dispositions afin de faire accueillir dans nos services, en stage, les compatriotes en formation à leur Ecole du 02 mai au 28 octobre 2022.

La Direction générale a, par diverses correspondances, saisi les Secrétaires généraux des Ministères ciblés pour solliciter un stage au profit des élèves tchadiens à l'ENA du Togo. Au total huit (08) élèves dont quatre (04) en filière de Finances-Trésor, un (01) en Douanes, un (01) en impôts, un (01) en Gestion des Services de Santé et un (01) en Administration Hospitalière, ont été accueillis dans les Ministères concernés.

1.1.4. Conseils pédagogiques et de discipline

Les Conseils de l'ENA sont ceux de discipline (a) et pédagogiques (b).

a) Conseils pédagogiques

Au titre du 1^{er} semestre, six (6) Conseils pédagogiques ont été organisés. Ces Conseils portent sur les questions académiques suivantes :

- deux (2) Conseils consacrés au recrutement des enseignants vacataires ;
- un (1) Conseil statuant sur les sorts de deux élèves démissionnaires dont un au 1^{er} cycle (Filière inspection de travail) et un autre au second cycle (carrières diplomatiques et consulaires) ;
- un (1) Conseil relatif à l'évaluation des enseignants après le sondage fait auprès des élèves ;
- deux (2) Conseils portant délibérations sur les résultats des examens.

S'agissant des deux premiers Conseils pédagogiques, le premier est consacré à la sélection interne des enseignants. Le second a vu la participation de quelques membres du Conseil d'Administration désignés à l'issue de la dernière session de celui-ci afin qu'ils puissent suivre la procédure de sélection des enseignants vacataires. Les administrateurs ont vérifié et certifié le recrutement qui s'était opéré sur les critères bien définis puis suivant une procédure transparente.

Pour ce qui est du troisième Conseil pédagogique relatif aux élèves démissionnaires, il faut rappeler que l'article 67 du Décret N°1674/PR/SGG/2018 du 10 octobre 2018, portant Organisation et Fonctionnement de l'École Nationale d'Administration, précise que : « **Les candidats définitivement admis sont classés par ordre de mérite. En cas de désistement, les places vacantes sont pourvues, quinze jours, après le démarrage des cours, par ordre de mérite sur la liste d'attente** ». De même, et conformément à la Décision **N°004/CMT/PC/ENA/JCE/2021**, portant délibération des résultats d'admission définitive aux concours d'entrée à l'ENA au titre de l'année 2021-2022, il est autorisé le remplacement des élèves qui ne prennent pas les cours, quinze jours après le démarrage effectif des cours. C'est en application de ces textes que **Monsieur MAHAMAT SOULEYMANE ALI**, élève du 2nd cycle des Carrières Diplomatiques et Consulaires et **Monsieur ASSINENA BAOUNA DESIRE**, élève du 1^{er} cycle des filières « Inspection de Travail » ont été remplacés. Le premier a suivi les cours pendant trois (3) jours avant d'arrêter définitivement. Le second ne s'est jamais présenté ; dès la reprise, jusqu'à la date du 17 mars 2022, soit trois (3) semaines d'absences non justifiées. A l'issue du Conseil pédagogique, une résolution a été adoptée : « **Le Conseil autorise la Direction générale à procéder au remplacement des deux élèves démissionnaires** ».

A la suite de cette résolution, les deux élèves ont été remplacés par une Décision du PCA de l'ENA. Les élèves bénéficiaires sont **Mlle SOUBE MARIE VIRGINIE et M. ARISTIDE MAINAN**. **Ce sont les premiers sur la liste d'attente de leur filière ayant remplacé, respectivement, le premier et le second élève.**

En ce qui concerne le Conseil relatif à l'évaluation des enseignants, il est de coutume à l'ENA que les enseignants soient évalués conformément à un questionnaire d'évaluation élaboré par l'École. Cette évaluation se fait trois semaines après la reprise des cours par les élèves. A la suite de celle-ci, deux enseignants, dont un au 2nd cycle et une au 1^{er} cycle, ont été suspendus et remplacés par d'autres enseignants sur la liste d'attente.

En dernier ressort, les Conseils pédagogiques qui ont porté sur les délibérations des examens ont donné les résultats présentés ci-haut.

b) Conseils de discipline

Le seul Conseil de discipline de l'année s'est tenu le mardi 20 décembre 2022 pour examiner le comportement d'un élève du second cycle des Carrières économiques et financières ayant proféré des menaces contre la Cheffe du Service Informatique et du Multimédia lors de la composition de la session anticipée du second semestre. A l'issue du Conseil, l'auteur de l'acte a écopé d'une sanction d'avertissement avec inscription sur le dossier assorti de deux (02) lettres d'excuses dont une à l'attention de la plaignante et l'autre à l'adresse de l'Administration de l'École.

1.1.5. Fin de la formation militaire de la 18^{ème} promotion

La cérémonie de fin de formation et de présentation au drapeau des élèves officiers de réserve de la 18^{ème} promotion de l'École nationale d'Administration a eu lieu le 11 mars 2022 au Groupement des Écoles Militaires Inter Armées (**GEMIA**). La cérémonie a été présidée par le Chef d'État-Major Général des Armées premier Adjoint, le Général de division aérienne, **Mandjita GNINGEUMGAR** en présence du Commandant du GEMIA, le Général de brigade **Zakaria HISSEIN ABDERAMANE**, du Directeur général de l'ENA **Sénoussi HASSANA ABDOULAYE** et plusieurs autres personnalités.

Au total, 69 officiers de réserve de la 18^{ème} promotion dont 5 filles ont terminé la formation militaire de 45 jours au Centre de préparation militaire et de mise en condition opérationnelle de **Loumia**.



1.1.6 Cérémonie de sortie et sortie récréative des élèves



a. Cérémonie de sortie des élèves de la 18^{ème} promotion

La cérémonie de sortie officielle des élèves de la 18^{ème} promotion de l'ENA a été organisée le mercredi 17 août 2022 à l'hôtel Radisson Blu. Elle a été présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, **Dr Ali Weïdou**, représentant le Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République. Le Ministre Secrétaire général du Gouvernement, Président du Conseil d'Administration de l'ENA, **M. Haliki Choua Mahamat** et le Directeur général de l'ENA, **Sénooussi Hassana Abdoulaye** étaient également présents à cette cérémonie qui a vu la présence de plusieurs autres membres du Gouvernement ainsi que de nombreux invités de marque notamment des diplomates étrangers.

Soulignons que la 18^{ème} promotion de l'ENA est baptisée « **Promotion Maréchal IDRISSE DEBY ITNO** ». Dans son mot de circonstance, le Ministre Secrétaire général du Gouvernement (MSGG), PCA de l'ENA a félicité la Direction générale de l'ENA, le corps enseignant, en général, et les lauréats, en particulier, en les exhortant vivement à mettre en œuvre les valeurs humaines et républicaines apprises dans cette Ecole, pourvoyeuse en cadres qualifiés de l'Administration publique tchadienne, avant de solliciter leur intégration à la Fonction publique. Le PCA de l'ENA a souligné que la particularité de la 18^{ème} promotion est que celle-ci est la toute première à compter dans ses rangs des Assistants de Direction et des Traducteurs bilingues dont il estime que les apports seront significatifs, indispensables pour asseoir le bilinguisme intégral tant attendu dans l'Administration tchadienne. C'est la raison pour laquelle, il a d'ores et déjà annoncé que le Secrétariat général du Gouvernement a aménagé un espace confortable pour accueillir un pool de Traducteurs bilingues afin de répondre aux défis de la traduction des textes avant, pendant et après le Dialogue national inclusif et souverain .



b. Sortie récréative des élèves de la 19^{ème} promotion



Il est depuis quelques années de tradition qu'à la fin du 1^{er} semestre de la toute nouvelle rentrée académique, la Direction générale organise une sortie récréative, dite sortie de convivialité entre les élèves, les enseignants permanents et le personnel de l'ENA. Cette sortie a eu lieu à Mabrio, une localité située à environ 15km de N'Djaména. Elle s'est déroulée dans une parfaite convivialité. Des matchs de football, des danses aux sonorités diverses et des jeux notamment le scrabble, les jeux de cartes ont été pratiqués durant la sortie qui a débuté à 10h pour finir à 17h.



1.1.7. Activités du Cycle national de perfectionnement

Le Cycle national de perfectionnement (CNP) de l'ENA est une formation payante destinée aux cadres du secteur privé, du secteur public et de la société civile. Les candidats à la formation ont été sélectionnés sur étude de dossiers suivie des entretiens. La scolarité s'articule autour de quatre grands modules à savoir : Administration et Gouvernance publique, Economie et Planification, management et communication publique, diplomatie et Relations Internationales. A travers sa filière du Management de la Performance de l'Administration Publique, la formation a démarré le 21 juin 2022.

En prélude à cette date, une séance de travail a eu lieu entre le responsable du CNP et son assistant en vue de concevoir l'emploi du temps des cours. Ce faisant, les enseignants, qui devaient intervenir au premier semestre, ont tous été contactés.

Dans les jours qui ont suivi le jour de la rentrée, tous les enseignants programmés pour la semaine se sont présentés et ont consommé, chacun, les volumes horaires qui leurs étaient attribués. Le 1^{er} août 2022 a vu le départ des auditeurs en vacances. Initialement prévues pour une période de 30 jours, à compter du 1^{er} août, la reprise des cours a été repoussée au 03 octobre 2022 à cause de la persistance de la saison des pluies d'une part et du déroulement du Dialogue national inclusif et souverain d'autre part. La programmation avait suivi la même logique horaire, exceptés les jours des manifestations et de l'instauration du couvre-feu (de 18 heures à 6 heures matin) qui ont apporté certaines modifications. Pour être en conformité avec les décisions prises par les pouvoirs publics, les cours ont eu lieu, pendant cette période exceptionnelle, de 15 heures à 17 heures.



1.2. Grands rendez-vous de L'ENA

Les grands rendez-vous de l'ENA sont des séries de conférences-débats animées par des personnalités publiques de renommée nationale et internationale afin de partager leurs expériences et débattre sur des thèmes d'actualité en rapport avec le cursus de formation des élèves.

Pour l'année 2022, au total quatre (4) principales conférences ont été animées par d'éminentes personnalités : une première conférence inaugurale animée par le **Pr Bertrand BADIE**, une deuxième conférence animée par l'**Ambassadeur Mahamat Saleh Annadif**, une troisième donnée par le Premier ministre de la Transition, **M. Pahimi Padacke Albert** et une dernière par le journaliste **Alain Foka**.

1.2.1. Conférence-débat animée par Pr Bertrand BADIE

Le 18 Février 2022, après la cérémonie solennelle de la rentrée académique des élèves de la 19^{ème} promotion, le **Pr Bertrand BADIE**, politiste, spécialiste des relations internationales, professeur émérite des universités et Sciences Po Paris, a animé une conférence inaugurale sous le thème : « **l'évolution de la puissance en relations internationales du monde à l'Afrique** ». La conférence a vu la participation des hautes personnalités, des membres de l'Administration, du corps enseignant et des élèves de l'ENA.

A sa prise de parole, le conférencier a, d'abord, adressé ses vives félicitations à la nouvelle promotion qui fait son entrée et, ensuite, se dit fasciner de l'histoire africaine, qui est une histoire riche et large pour que l'on puisse en être fier. Il a choisi de débattre sur un sujet qui est au centre de la science politique et en même temps au centre d'actualité avec l'exemple de ce qui se passe actuellement à Kaboul, au Sahel, en Ukraine, etc., où beaucoup s'interrogent sur la puissance internationale.

Selon le Pr Bertrand BADIE, la définition du mot « **puissance** » faisait allusion, à l'époque, à l'armée et, au fil du temps, surtout avec l'évolution des relations internationales, elle devenait une capacité de faire, une capacité d'empêcher de faire et une capacité d'influencer l'ordre global. Cela veut dire, le puissant c'est celui qui fait ce qu'il veut, qui empêche de faire ce qu'il ne veut pas et qui structure l'ordre mondial conformément à ses valeurs et envies.

Il a poursuivi en disant qu'aujourd'hui, les enjeux socio-internationaux l'emportent sur les enjeux géostratégiques c'est-à-dire que, désormais, si on veut construire un monde viable et stable, c'est qu'il faut d'abord viser sur la rupture des inégalités.

Actuellement, l'Afrique est au bout du chemin de la démonstration de la puissance militaire, au bout du chemin de la toute-puissance de la richesse et aussi à la jonction de l'invention technologique. Le professeur a indiqué qu'aujourd'hui il y a plus de 400 000 africains connectés à la modernité, sans oublier le facteur humain qui reprend du sens après avoir été dévalué depuis longtemps. Il a conclu en disant que l'Afrique a une force extraordinaire qui se développe ces derniers temps et pourrait surprendre le monde dans les années à venir.



1.2.2. Conférence-débat animée par l'Ambassadeur Mahamat Saleh Annadif

L'ambassadeur Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a animé, le 06 août 2022, une conférence-débat sous le thème : « La région du Sahel face aux défis sécuritaires et géostratégiques ». Comme à l'accoutumée, la conférence a débuté par le mot de bienvenue du Directeur général de l'ENA, **Sénoussi Hassana Abdoulaye**, qui dans son allocution qualifie l'Ambassadeur de grand diplomate sollicité partout pour son expertise et le remercie une fois de plus d'avoir accepté l'invitation malgré son agenda chargé. A cet effet, il a invité les élèves et auditeurs à suivre avec intérêt ce riche partage d'expérience. A son tour le Ministre Secrétaire général du Gouvernement **Haliki Choua**, par ailleurs Président du Conseil d'Administration de l'ENA, a fait une rétrospective du parcours riche d'expériences de l'Ambassadeur et a invité les élèves et auditeurs qui seront les futurs cadres de ce pays à emboîter ses pas. Dans son exposé l'Ambassadeur Mahamat Saleh Annadif, souligne que le terrorisme au Sahel est une réalité et ses menaces sont bien visibles et reste jusqu'à là un grand défi à relever.



Il a fait savoir qu'il existe quatre principales causes de l'implantation du terrorisme dans la région du Sahel que sont : d'abord la guerre en Afghanistan qui datait des années 1980, ensuite la guerre civile en Algérie des années 1990 où les groupes salafistes se sont repliés au nord du Mali, après la chute du régime du Guide libyen **Khadafi** en 2011 laissant un vaste espace non sécurisé et enfin, la défaite du Khalifa islamique en Irak et en Syrie.



Selon lui, les terroristes s'implantent généralement dans les régions vulnérables et composées majoritairement des jeunes en perte de repères où l'Etat n'existe quasiment pas. Ainsi, petit à petit, ceux-ci prennent la place de l'Etat en donnant à ces jeunes l'espoir d'une vie meilleure pour faire d'eux les futurs combattants.



1.2.3. Conférence-débat du Premier ministre de la transition

Il s'est tenu le 08 août 2022, dans l'**amphithéâtre Idriss Deby Itno de l'ENA**, une conférence-débat animée par le Premier ministre de la transition, **Monsieur Pahimi Padacké Albert**, sous le thème : « place et rôle du Premier ministre dans les institutions de la République ».

Le Directeur général de l'ENA, Monsieur **Sénoussi Hassana Abdoulaye**, dans son mot de bienvenue, a présenté brièvement le parcours du Premier ministre et fait un bref résumé sur les types de formations dispensées à l'ENA ainsi que l'effectif des élèves et auditeurs. Le Ministre Secrétaire général du Gouvernement, M. **Haliki Choua**, par ailleurs PCA de l'ENA, à son tour, a souligné l'importance de cette conférence pour les élèves et auditeurs dans son mot de circonstance.

Les échanges ont porté sur quatre parties qui sont : l'histoire de la fonction du Premier Ministre au Tchad, le Conférencier et l'Administration publique, ensuite le Premier ministre dans le contexte de transition et enfin les défis de l'Administration publique.

Pour conclure, le Premier ministre a prodigué quelques conseils aux élèves et auditeurs de l'ENA en ces termes : « **un fonctionnaire doit s'acquitter de son devoir avec abnégation, loyauté et probité, afin d'être toujours prêt à défendre l'intérêt général** ».

1.2.4. Conférence-débat animée par Alain Foka

Sur invitation de l'École Nationale d'Administration, le journaliste **Alain FOKA** a animé le 30 mai 2022, respectivement, deux conférences-débats dans le cadre de la série des Grands Rendez-vous de l'ENA. La première, qui s'est tenue dans la matinée à l'amphithéâtre Idriss Déby Itno de l'ENA, est une master-class organisée à l'intention des élèves dans le cadre de la Formation initiale sous le thème : « le rôle des élites africaines dans la défense des intérêts stratégiques du continent ». La seconde a eu lieu dans l'après-midi, ouverte au public et a eu lieu au CEFOD sous le thème « quel modèle démocratique pour l'Afrique ? ».



II. FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE L'ETAT

Dans cette partie consacrée à la formation continue, nous aborderons les formations réalisées (2.1.) et l'élaboration des guides pratiques (2.2.).

2.1. Formations réalisées

Pour disposer d'un personnel performant et à jour avec les techniques en perpétuelle évolution, l'École Nationale d'Administration planifie chaque année des sessions de formation au profit de tout son personnel. C'est ainsi que, en 2022, onze (11) sessions de formation ont été organisées. Il s'agit des formations sur les modules suivants :

- **Excel avancé** : l'ENA dispose d'un logiciel pour la gestion de la scolarité et dix (10) agents de la Direction de la Formation Initiale et des Stages (DFIS) se sont appropriés ce logiciel ;
- **langue arabe** : pour promouvoir le bilinguisme, l'ENA a jugé indispensable de former treize (13) de ses cadres francophones en langue arabe afin de les rendre bilingues ;
- **langue française** : toujours dans le cadre de la promotion du bilinguisme, l'ENA a également formé ses cadres arabophones en langue française ;
- **entretien des surfaces** : il a été constaté que le personnel de surface de l'ENA exerce sans maîtrise des techniques de ce métier. Cette formation a été organisée à l'intention de vingt (20) personnel d'appui, à savoir les manœuvres et les gardiens ;



- **conduite et entretien des véhicules de services** : des lacunes ont été constatées en conduite et entretien des véhicules chez le personnel de l'ENA. C'est pourquoi, les sept (7) chauffeurs ont été soumis à une remise à niveau réalisée par les formateurs du service en charge du garage administratif de l'Etat ;

- **comptabilité matière** : la gestion des matériels et des fournitures doit se faire selon des règles bien établies. C'est ce que l'ENA veut désormais voir se réaliser. C'est pourquoi, dix (10) cadres se sont inscrits pour suivre la formation ;

- **gestion électronique des documents** : des archives mal gérées sont sources de perte de temps et de dysfonctionnement ; c'est pourquoi l'ENA, tient à disposer d'une bonne gestion des documents dans son administration. Douze (12) responsables ont été formés dans ce domaine ;

- **prévention et intervention en cas d'incendie** : pour se préserver des cas d'incendie, l'ENA a décidé de renforcer les capacités de son personnel à intervenir rapidement en cas d'incendie. Vingt-six (26) agents ont participé à cette formation ;

- **électricité et froid** : l'ENA dispose d'un parc de plus de 80 climatiseurs. Cette formation est destinée à donner à l'électricien les connaissances de base pour intervenir en cas de panne courante ;

- **plomberie** : les fuites d'eau sont récurrentes. Aussi, faut-il que les gardiens et quelques agents apprennent à réparer les pannes les plus courantes. C'est ainsi que cinq (5) personnes ont été choisies pour suivre une formation dans ce domaine ;

- **prise de vue et montage vidéo** : pour rendre visible ses activités, l'ENA doit prendre beaucoup d'images et produire des vidéos de qualité professionnelle. C'est à cette fin que cinq (5) agents ont pris part à cette formation sur la prise de vue et montage vidéo. Il s'agit principalement des cadres de la Division informatique ;

Toutes ces formations ont été financées sur fonds propres de l'ENA.

2.2. Elaboration des Guides pratiques



Le projet d'élaboration des Guides pratiques de légistique et de rédaction administrative et Charte graphique de l'Etat est né à la suite du constat selon lequel les documents produits par les agents de l'Etat ne respectent pas les règles et principes des écrits administratifs. Or, pour satisfaire les demandes des usagers des services publics, l'Etat tchadien doit s'appuyer sur un appareil administratif de qualité grâce à un style rédactionnel irréprochable, surtout en ce qui concerne l'élaboration des actes à valeur normative.

Fruit du travail d'équipe de plusieurs cadres tchadiens, désignés pour leurs savoirs avérés et leurs riches expériences dans ces domaines, ceux-ci ont bénéficié de l'appui technique important de l'Institut national du service public (INSP) à travers deux experts français. Les Guides pratiques sont rédigés dans un style simple et accessible aux agents de l'Etat. Par leur caractère pratique, illustré par de nombreux exemples pertinents, ces Guides sont de véritables documents de référence à la disposition des personnels des services publics.

Lancée officiellement par la création du Haut Comité d'élaboration (**Décret N° 510/PCMT/CMT/SGG/2021**), la production des Guides est passée par plusieurs étapes de rédaction et de validation. La mise en page a été finalisée par une maquettiste française et les premiers exemplaires des Guides ont été produits en Egypte. Pour faire des Guides des documents officiels, le **Décret N°3001/PCMT/PMT/SGG/2022** du 21 septembre 2022, adopte les Guides pratiques de légistique ,de rédaction administrative et de la Charte graphique de l'Etat et les rend obligatoires. Leur mise en application par l'ensemble des responsables des structures publiques a été instruite par le Premier ministre, Chef du gouvernement à travers la Circulaire **N°044/PCMT/PMT/SGG/2022** du 30 septembre 2022.

La prochaine étape dans la mise en application des Guides consistera à les vulgariser par des formations au bénéfice de tous les agents de l'Etat, aussi bien à N'Djaména que dans les provinces pour que ces agents se les approprient.

III. GESTION DES RESSOURCES

Le Conseil d'administration de l'ENA (3.1.), gestion de ressource humaines (3.2.) à travers l'adoption des principaux axes du plan stratégique (3.4.), est l'organe d'orientation en matière de gestion des ressources financières, matérielles (3.3).

3.1. Conseil d'Administration

Le jeudi 14 avril 2022, les membres du Conseil d'Administration (C.A.) de l'Ecole Nationale d'Administration ont tenu leur première session ordinaire de l'année 2022. La séance s'est tenue dans la salle de réunions de l'ENA sous la présidence de **M. Haliki Choua Mahamat**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement chargé de la Promotion du Bilinguisme dans l'Administration et des Relations avec le Conseil National de Transition.



Etaients présents :

- **M. HALiki Choua Mahamat**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement chargé de la Promotion du Bilinguisme dans l'Administration et des Relations avec le Conseil National de Transition, Président ;
- **M. Tom Cherif Bilio**, Directeur Général du Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi et de la Concertation sociale, Vice-président ;
- **M. Mahamat Adoum Idriss**, Secrétaire Général du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- **Mme Sanda ILDJIMA Mallot**, Secrétaire Générale du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Coopération internationale et des Tchadiens de l'Etranger ;
- **M. Bidjéré Bindjaki**, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget ;
- **Prof. Réounodji Frédéric**, Directeur Général du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, membre ;

- **M. Mahamat Seid Farah**, Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, membre ;
- **Dr Ismael Barh Bachar**, Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de la Solidarité nationale ;
- **M. Sénoussi Hassana Abdoulaye**, Directeur Général (DG) de l'ENA, Secrétaire de séance ;
- **Dr Hassana Boubou Djime**, Président de l'Université Roi Fayçal, membre ;
- **Dr Mahamat Saleh Daoussa Hagggar**, Président de l'Université de N'Djamena, membre ;
- **Mme Aché Mahamat Idriss**, enseignante permanente et représentante du corps enseignant de l'ENA, membre ;
- **M. Abba Tchari Abba Adji**, Agent comptable de l'ENA, **membre**.

Etaient représentés :

- Le Secrétaire Général de la Présidence de la République, représenté par **M. Tahir Oloy Hassan**, Conseiller en charge de l'Administration du Territoire à la Présidence de la République ;
- Le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération internationale, représenté par Mme **Royoumta Madingué**, Directrice Générale adjointe ;

Etaient invités :

- **M. Ndinmadji Nadouba**, représentant du Contrôleur financier adjoint ;
- **Dr Mahamat Saleh Djimet**, Directeur Général Adjoint de l'ENA ;
- **M. Alladoubaye Elysée**, Chef de Cabinet du DG de l'ENA.

Etait excusé :

- **M. Idriss Brahim Mahamat Itno**, DG du Budget.

Ouvrant la séance, le Président a remercié les membres du Conseil pour leur présence à la session tout en soumettant le projet de l'ordre du jour à leur amendement. Aucune modification n'ayant été apportée, le projet de l'ordre du jour se présente comme suit :

1. **Examen et adoption du Procès-verbal de la session du Conseil d'Administration du vendredi 10 décembre 2021 ;**
2. **Présentation du rapport d'activités définitif de l'année 2021 ;**
3. **Examen et adoption des comptes financier et administratif de l'exercice 2021 ;**
4. **Présentation de la version restructurée du budget de l'ENA de l'exercice 2022 ;**
5. **Pistes d'orientation pour l'élaboration du nouveau plan d'action triennal de l'ENA de 2022-2025 ;**

6. Divers

- Examen et suite à donner à la requête relative à l'admission d'office au second cycle des majors et vices-majors du premier cycle de la 18^{ème} promotion de l'ENA.

Les membres du Conseil d'Administration, par leurs différentes résolutions, ont donné des orientations en matière de gestion des ressources aussi bien financières, matérielles qu'humaines.

3.2. Gestion des ressources humaines

Parlant de gestion de ressources humaines, il est fait mention du recrutement (3.2.1.), de la formation du personnel (3.2.2), de la célébration de la Journée internationale de la femme (3.2.3), du bilan de santé du personnel (3.2.4) et de l'élaboration des documents d'évaluation du personnel (3.2.5) et de la situation du départ du personnel (3.2.6M.)

3.2.1. Recrutement

Les seuls recrutements à relever au titre de l'année 2022 sont ceux de **M. MAHAMAT INGAÏ ABDALLAH** au poste d'enseignant permanent et de **M. MAHAMAT MBOMI** en qualité d'assistant du responsable administratif du Cycle national de Perfectionnement lesquels ont pris service le 1^{er} juin 2022.

L'autre entrée dans l'effectif du personnel est le détachement auprès de l'ENA de Mme **KAMATNA, née DAMANDI AWA**, également, en qualité d'enseignante permanente et qui a pris service le 1^{er} février 2022. Il faut remarquer que ce renforcement de l'effectif vise à améliorer la qualité de la formation et à doter l'ENA d'un pool d'enseignants permanents qualifiés. Enfin, il faut rappeler l'avis de recrutement de trois (03) Chefs de Service publié au mois de novembre 2022. Il s'agit du recrutement notamment d'un Chef de Service chargé du laboratoire des langues, de celui en charge de l'Observatoire du Bilinguisme et de celui de la Promotion du Bilinguisme.

3.2.2. Recyclage du personnel

Au titre de l'année 2022, plusieurs besoins en formation ont été recensés par le service du personnel. La réalisation de ces formations a été faite par la Direction en charge de la formation continue et dont les détails se trouvent au « **2.1. Formations réalisées** » du présent document.

3.2.3. Célébration de la Journée internationale de la femme

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, les filles élèves de la 19^{ème} Promotion et quelques membres du personnel féminin de l'Ecole Nationale d'Administration ont participé au défilé organisé à la place de la Nation.

Ensuite, une cérémonie d'hommage a réuni toutes les femmes de l'ENA au sein de l'amphithéâtre Ngarta. Cérémonie au cours de laquelle le DG de l'ENA, au milieu de ses collègues hommes, a fait un témoignage exceptionnel et personnalisé, accompagné d'un vibrant hommage adressé à l'honneur des dames présentes.

Enfin, les femmes de l'ENA ont également bénéficié d'attestations de reconnaissance et de quelques cadeaux personnalisés.

La cérémonie a pris fin dans une ambiance festive autour d'un déjeuner partagé avec tous les collègues et quelques élèves.

3.2.4. Bilan de santé du personnel

Le bilan annuel de santé du personnel de l'ENA s'est déroulé en fin décembre 2022. Il s'agit des examens sanguins et ophtalmologiques. Le premier est confié au Laboratoire SAPHIR et le second à la Clinique Vision Plus. Dans un élan de recherche de performance du personnel, il est prévu, en plus des recyclages et du bilan de santé, une évaluation du personnel dont les documents ont été élaborés.



3.2.5. Élaboration des documents d'évaluation du personnel de l'ENA

Dès janvier 2022, la Direction générale cherchait à mettre en place un système d'évaluation du personnel. Dans sa quête d'efficacité, elle a mis en place un Comité chargé d'élaboration des documents à cet effet par Décision N°019/CMT/PC/ENA/2022, du 08 avril 2022.

La commission avait pour mission de :

- ✓ élaborer les Termes des Références qui puisse guider les travaux d'élaboration des outils d'évaluation du personnel ;
- ✓ élaborer les documents nécessaires à l'évaluation du personnel ;
- ✓ organiser une séance de restitution des travaux de la commission d'élaboration ;
- ✓ déposer le rapport des travaux de la commission.

Aux termes de ses travaux qui ont duré quatre (4) mois, à compter de la date de la signature de la Décision, les documents suivants ont été produits :

- **Les fiches de postes ;**
- **nLes lettres d'objectifs courant l'année 2022 ;**
- **Les référentiels de compétences ;**
- **Les grilles d'évaluation.**

3.2.6 Situation de départ du personnel

Durant l'année 2022, trois membres du personnel de l'ENA, ont quittés l'effectif du personnel. Il s'agit de :

- **M. ASSINGAR DJASRA**, chef de service de la formation continue, admis à la retraite ;
- **M. HAROUN AKAI**, chef de service de l'observatoire du bilinguisme, arrivé à terme de son contrat de détachement sans renouvellement ;
- **M. ABAKAR AMINE MALLOUM**, électricien, décédé.

La dynamique de performance des services de l'ENA concerne un système efficace de gestion aussi bien du personnel que des matériels.

3.3. Gestion des ressources matérielles

La gestion des matériels suppose les acquisitions des matériels (3.3.1.) et la gestion des stocks (3.3.2.)

3.3.1.Acquisitions des matériels

Pour mieux présenter les principales acquisitions de l'année 2022, il est important de séparer les dons des acquisitions propres à l'ENA.

- ✓ **Au titre des dons**, il faut noter la remise officielle et gracieusement, le mardi 16 août 2022, de deux (02) bus de 30 places de marque TOYOTA COASTER et d'un groupe électrogène de marque FG WILSON d'une capacité de 200 KWA, don du S.E.M. le Président du Conseil Militaire de Transition, Chef de l'Etat. Aussi, dans son élan d'appui à la modernisation de l'ENA, le Chef de l'Etat a financé la construction, en cours, d'un réfectoire d'une superficie de 600m² et d'une capacité de 250 places assises au profit de l'École et dont la pose de 1^{ère} pierre a eu lieu au cours de la même cérémonie.
- ✓ **Quant aux acquisitions propres**, il faut mentionner l'achat de sept (07) véhicules dont deux (02) stations wagon de marque TOYOTA PRADO et cinq (05) berlines de marque TOYOTA COROLLA et de cinq (05) motocyclettes.



Par ailleurs, la Direction Générale a acquis des matériels informatiques et audio-visuels composés de quinze (15) ordinateurs dotés de casques, d'un baffle multifonction avec micros, d'un appareil photo et d'un kit de huit (08) caméras de surveillance. Ces équipements informatiques sont destinés au service Laboratoire de langue qui fait la promotion du bilinguisme à travers l'usage de la technologie de l'information.

Aussi, des canapés nouvellement acquis sont affectés à l'utilisation du Directeur Général Adjoint et des quatre (04) Directeurs techniques.

Pour parler de réfections des bâtiments sur des fonds propres de l'École, il faut signaler les travaux effectués dans les locaux de la Direction de la formation continue ainsi que la réfection des toilettes des locaux de la Direction Générale.



3.3.2. Gestion des stocks

Créée par décision **N°069/PT/ENA/DG/2022**, la commission chargée de faire l'inventaire des biens et moyens roulants de l'ENA a débuté ses activités le 12 décembre 2022.

Les missions assignées à ladite commission étaient de :

- ✓ inventorer le grand magasin de l'ENA ;
- ✓ répertorier tous les biens matériels des bureaux de l'ENA ;
- ✓ recenser tous les moyens roulants de l'ENA ;
- ✓ recenser tous les matériels hors usage de l'ENA et proposer pour la vente aux enchères ;
- ✓ étiqueter tous les matériels de l'ENA.

Les travaux de la commission sont en cours de finalisation.

3.4. Mise en place du plan stratégique 2023-2027

Afin de doter l'ENA d'un plan stratégique, le Directeur Général a, par Décision N°023/PR/ENA/DG/2022 du 23 mai 2022, mis en place la commission technique chargée de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027. Cette équipe est chargée, plus spécifiquement, de :

- évaluer le Plan stratégique 2018-2021 ;
- élaborer le Plan Stratégique 2023-2027 ;
- organiser l'atelier de validation technique du Plan Stratégique 2023-2027 ;
- rédiger un rapport de mission.

Dès sa mise en place, la commission s'est aussitôt réunie pour démarrer officiellement l'exécution des missions qui lui sont confiées. Lors de cette première réunion, les membres de la commission ont d'abord validé les Termes de Référence de la mission. Ensuite et conformément à ces derniers, ils ont procédé à la conception des outils de collecte des données ainsi que la cartographie des cibles à interviewer dans le cadre de l'élaboration du Plan Stratégique.

Une fois le cadrage effectué et les outils de collecte validés, la commission a procédé à la phase suivante qui consiste à collecter les données.

Lors de cette phase, les membres de l'équipe se sont partagés les tâches et ont collecté les données auprès des cibles conformément à la cartographie élaborée en amont et suivant la répartition faite par la suite. Les données sont collectées auprès des différents acteurs (membres du Conseil d'Administration, partenaires, enseignants, élèves, lauréats, administration, etc.) via des entretiens individuels et des focus-group.

Sur la base des informations collectées et des outils conçus, la tâche de la commission, lors de la phase du diagnostic du plan d'action 2018-2021, a consisté à valider, avec l'expert, le diagnostic dudit plan. Cette analyse est effectuée dans le but d'apprécier la pertinence et la cohérence de la déclinaison des orientations stratégiques, les performances enregistrées ainsi que les facteurs de contre-performances afin de mieux orienter les actions à mener pour corriger les insuffisances notées et faire des recommandations à prendre en compte dans le processus d'élaboration du futur Plan Stratégique 2023-2027.

La phase d'élaboration et de validation du plan a consisté pour l'expert, sur la base de revue documentaire de plus d'une cinquantaine de documents et des notes d'entretiens avec les parties prenantes, de formuler la vision, l'objectif stratégique, les axes ainsi que les sous-axes du Plan Stratégique 2023-2027.

Il faut rappeler que pour élaborer ce Plan Stratégique, la commission a travaillé pendant six (6) mois et a interrogé 146 personnes à travers 45 entretiens individuels et 11 focus-group.

IV. PARTENARIAT ET COOPERATION



4.1. Projet de mise en place de l'Observatoire

Le projet « **Appui à la mise en place et au développement de l'Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière-(OVPCDP)** », piloté par l'ENA en consortium avec le Centre d'Études et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement durable (CERGIED) et le Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) a été lancé le 02 mars 2022 à l'ENA. La cérémonie a été présidée par le Ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration, par ailleurs Président du Comité de Pilotage du Projet. D'un montant de près d'un million d'Euros, le projet a pour objectif de rendre fonctionnel l'Observatoire de la Violence de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie policière (OVPCDP).

4.1.1 Première Réunion du Comité de Pilotage

Le 02 mars 2022, s'est tenue dans la salle « BINTOU MALLOUM » de l'Ecole Nationale d'Administration, la 1^{ère} rencontre du COMITE DE PILOTAGE de l'OVPCDP.



Etaient présents :

- le Ministre en charge de la Sécurité Publique, Président du COPIL ;
- le Directeur Général de l'ENA, coordonnateur du projet, Secrétaire du COPIL ;
- Monsieur le Ministre en charge de l'Administration du Territoire, membre du COPIL ;
- le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur, membre du COPIL ;
- le Ministre en charge de l'Aménagement du Territoire, membre du COPIL ;
- le Représentant du président la Commission Nationale des Droits de l'Homme, membre du COPIL ;
- le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne, membre du COPIL ;
- le Coordonnateur du PAASIT, membre du COPIL ;
- le Directeur Général du CERGIED, membre du COPIL ;
- le Directeur Scientifique du CRASH, membre du COPIL ;
- Mme Coralie BOULOISEAU, chef de projet à la Délégation de l'Union Européenne, membre du COPIL.

Etaient représentés :

- Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, Vice-président du COPIL, représenté par Mme **Oualmi BAIRRA ASSANE**, Ministre Secrétaire Générale adjointe du Gouvernement ;
- Le Ministre en charge de la Justice, membre du COPIL, représenté par le Secrétaire Général du Ministère, **M. Madjitangué TRAHOGRA** ;
- Le Ministre en charge du Plan, membre du COPIL, représenté par le Directeur de la Communication et du développement, **M. Mahamat ADOUM FADOUL** ;
- Le Ministre en charge de l'Education Nationale, membre du COPIL, représenté par le Secrétaire Général du Ministère, **M. Mahamat SEID FARRAH** ;
- Le Ministre en charge de la Femme, membre du COPIL, représentée par la Directrice Générale du Ministère, **Mme Dangar YANKAL** ;
- Le Directeur Général du Centre National d'Appui à la Recherche, membre du COPIL, remplacé par **M. MAHAMAT HAMDO** ;
- le Président de l'Université de N'Djamena, membre du COPIL, représenté par le vice-Président de l'Université, **Prof. DJIKOLOUM Benjamin**.

Étaient absents :

- Le Ministre en charge des finances et du budget, membre du COPIL ;
- Le Ministre en charge de l'environnement, membre du COPIL.

Ouvrant la séance, le Ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration, le **Général IDRIS DOKONI ADIKER**, a tenu à adresser ses salutations les plus chaleureuses à l'assistance. Il a, ensuite, réaffirmé l'honneur qui lui était échu de constater que les uns et les autres aient répondu présents à l'invitation pour la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage de l'Observatoire.

Après la phase des présentations, le Président a resitué le contexte de la rencontre. A cet effet, il a rappelé que, depuis quelques années déjà, le Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration (MSPI) s'est lancé dans une politique de modernisation des Forces de Sécurité Intérieure. Et, l'Observatoire a une place de choix dans le processus de professionnalisation des Forces de Sécurité Intérieure et de renouvellement de leurs outils de travail.

En effet, l'Observatoire pourra livrer des informations et données statistiques et qualitatives sur la criminalité, la violence et la déontologie policière aux autorités étatiques, aux partenaires, aux chercheurs et au grand public en général pour permettre aux autorités étatiques de réorienter certaines politiques ou mesures en matière de sécurité et aux partenaires de formuler de nouveaux projets.

Le Ministre a ajouté que l'Observatoire est un projet statutairement géré par deux organes principaux à savoir le Comité de Pilotage et le Comité Scientifique. C'est dans ce contexte que s'inscrit la rencontre de ce jour.

Rappelant que, selon le Décret N° 1944/PR/MSPI/2020, en son Article 6 : le Comité de Pilotage est l'organe d'orientation stratégique et de décision de l'OVPCDP, l'orateur a proposé de procéder à l'examen et l'adoption de l'Ordre du jour qui était préalablement prévu en 3 points plus des divers à savoir :

- état d'avancement et perspectives du projet ;
- définition des critères de désignation des membres du Comité Scientifique de l'Observatoire ;
- implication du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration dans la collecte des données ;
- divers.

- Au titre du 1^{er} point inscrit à l'ordre du jour :

Le MSPI a exprimé sa satisfaction par rapport à l'état d'avancement du projet, et à encourager les équipes à avancer sur le même élan.

- Au titre du 2^{ème} point inscrit à l'ordre du jour :

Le MSPI a déclaré que, maintenant que les critères sont connus, les membres du Consortium doivent déclencher la procédure de sélection objective des membres répondants auxdits critères.

- Au titre du 3^{ème} point inscrit à l'ordre du jour :

Le MSPI a tenu à rassurer le Consortium et les Partenaires Techniques et Financiers, associés au projet, de toute la disponibilité et de la pleine implication du Ministère dans la collecte des données.

De même, il a invité les autres membres du Comité de Pilotage à s'investir pour appuyer les équipes en charge de la gestion du projet à réussir leur mission dans la mise en œuvre de l'Observatoire.

- Au titre des divers :

Aucun point n'ayant été inscrit en Divers, le MSPI a invité tous les membres du Comité de Pilotage à prendre part à la cérémonie de lancement, dans l'amphithéâtre Idriss Deby Itno.

4.1.2 Première rencontre du Comité Scientifique de l'Observatoire

Le Comité Scientifique de l'Observatoire a tenu sa première rencontre le 18 novembre 2022 à l'École Nationale d'Administration. La présentation du projet et rôle du Comité Scientifique tel était l'objectif de cette rencontre présidée par le Coordonnateur du Projet M. Sénoussi Hassana Abdoulaye. Plusieurs entités composent le Comité Scientifique. Il s'agit de : CNJT, ATPDH, EEMET, AFJT, ENA, CERGIED, Ministère de la Sécurité, Ministère de l'Enseignement, Ministère de la Femme, Ministère de la Justice, CNDH, CRASH, INSEED, CNRD.

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les membres du Comité Scientifique, le Coordonnateur a accordé la parole à la chargée de projet pour présenter l'Observatoire mais également le Comité Scientifique.

Aussi, se basant sur les textes fondateurs dudit Observatoire, Mme Noellie Allam-Ndoul a décrit ce dernier comme étant « un établissement public à caractère administratif et à vocation technique et scientifique. Les textes de base sont notamment la Loi N°049/PR/2019 du 19 décembre 2019 portant création de l'Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière et le Décret N°1944/PR/MSPI/2020 du 22 septembre 2020 fixant le cadre juridique et déterminant les modalités de son organisation et de son fonctionnement. Elle a ajouté que l'Observatoire est placé sous la supervision du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration et est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion.

Quant au Comité Scientifique, elle l'a présenté comme étant « l'organe chargé de traduire les orientations stratégiques du Comité de Pilotage (COPIL), sous l'angle scientifique. Il est également chargé de la formulation, la validation, le contrôle des programmes d'études et de recherche, la sélection des résultats méritant diffusion, l'orientation des analystes sur le plan méthodologique ainsi que de l'adoption d'un plan de formation des analystes de l'Observatoire ».

S'agissant des ressources financières, le Coordonnateur du projet, Sénoussi Hassana Abdoulaye a fait savoir que le projet de budget a été validé par le Ministère des finances aux assises budgétaires pour la prise en charge de l'Observatoire en 2023.

V. DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Nous présentons, d'abord, les travaux de documentation puis, ceux de la recherche.

5.1. Activités d'archivage et de la documentation

Tout au long de l'année 2022, le Service des Archives et de la Documentation (SAD) a accompli plusieurs activités.

En ce qui concerne la gestion des deux bibliothèques de l'ENA, il est à signaler que, courant mai 2022, il y'a eu une réunion du Comité de Direction des Bibliothèques (CODIRBI) de l'ENA. Pour rappel, le CODIRBI est l'organe suprême de la Bibliothèque de l'ENA et exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas délégués à la Direction des Etudes Administratives, Territoriales et de la Recherche Appliquée. Cet organe :

- ✓ détermine la stratégie de développement ainsi que les objectifs de la bibliothèque de l'ENA ;
- ✓ décide de l'attribution des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs communs et contrôle les étapes de mise en œuvre ;
- ✓ détermine une politique de communication ainsi qu'un plan de partenariat pour la bibliothèque, et veille à leur mise en œuvre ;
- ✓ se prononce sur la planification des différents projets et activités concernant la bibliothèque ;
- ✓ arbitre les différends éventuels relatifs à la gestion de la bibliothèque de l'ENA. (Cf. Règlement Intérieur du CODIRBI).

Lors de cette rencontre, trois points étaient inscrits à l'ordre du jour : l'état des lieux de l'utilisation des Bibliothèques, la commande des nouveaux livres et enfin, comme dernier point, les divers.

Concernant la commande de livres, le Chef du Service des Archives et de la Documentation a présenté la liste établie après avoir consulté les enseignants permanents et vacataires de l'ENA. Ainsi, le CODIRBI a pu se prononcer sur la commande. Par la suite, ladite liste des livres a été déposée auprès du comptable de l'institution pour pré-validation. L'étape suivante, après la pré-validation de l'Agence Comptable, a été de contacter le prestataire, la Librairie SIDE, sise en France.

En outre, les bibliothécaires ont donné des informations sur l'utilisation des bibliothèques (par les usagers) :

- **Les horaires des fréquentations de la bibliothèque sont :**

✓ Lundi –Vendredi : 08H à 12H et 14H à 18H

✓ Samedi : 08H à 14H.

Or, ces horaires ne sont pas très appréciés par les élèves du fait que les bibliothèques ne sont pas accessibles pendant la pause des agents.

Afin d'identifier les ouvrages en langue arabe correspondants à la formation dispensée à l'ENA et de jeter les bases d'un partenariat avec la maison d'édition et de distribution Al-Masriya, le Directeur Général Adjoint de l'École Nationale d'Administration, Dr Mahamat Saleh Djimet et la Directrice du partenariat et de la coopération internationale, Mme Aziza Bichara Doudoua se sont rendus au Caire en Égypte du 11 au 21 octobre 2022.

Lors de la première rencontre, la liste des ouvrages (économie, administration, Ressources Humaines, Droit, finances) a été remise à la maison d'édition, c'est ainsi qu'au total, près de 150 livres dont certains en deux exemplaires et d'autres en un exemplaire ont été acheminés à N'Djamena après le processus de sélection, d'achat et de transport. L'affluence à la bibliothèque reste moyenne.

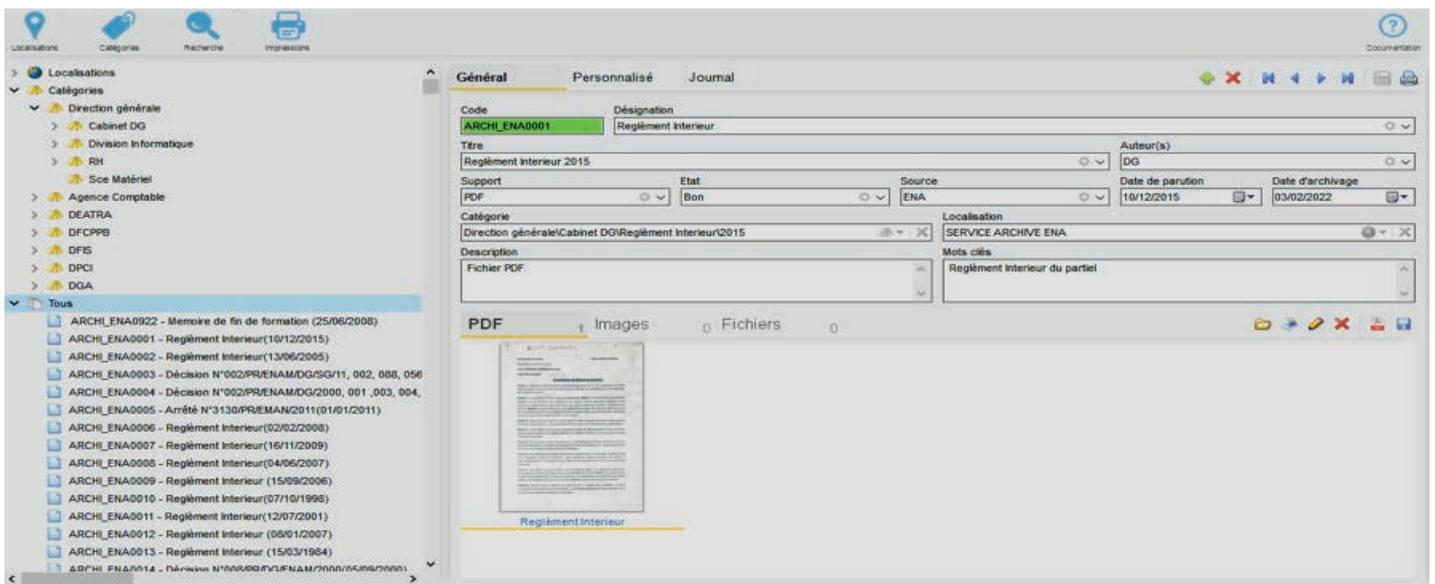


En ce qui concerne la politique de gestion des archives de l'ENA, entre août et octobre, les agents du SAD étaient la cheville ouvrière de la commission chargée des archivages, des documents administratifs et académiques de l'ENA. Prévus pour une durée 60 jours, les travaux d'archivage ont, finalement, duré trois (3) mois (août, septembre et octobre), pour des raisons indépendantes des membres de la commission.

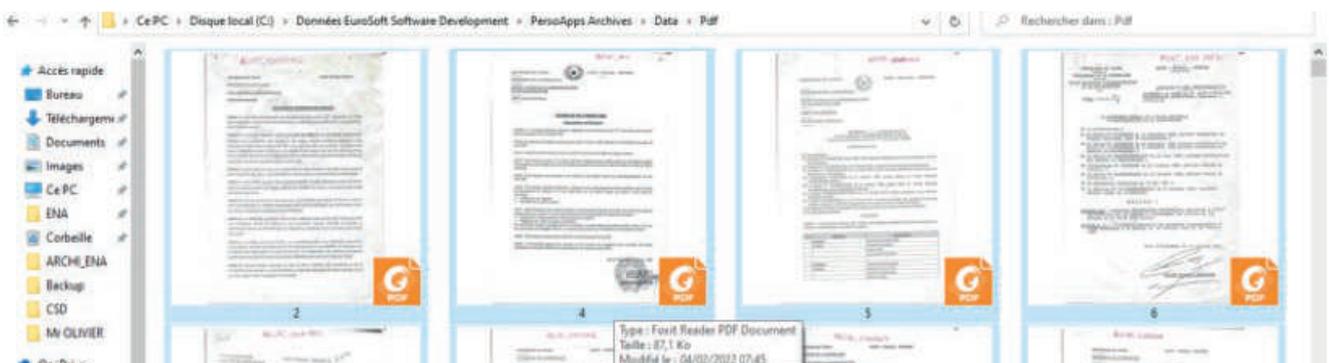
S'agissant de l'archivage numérique, cette phase était la suite des travaux commencés en 2021, mais restés inachevés compte tenu de l'importance du volume des documents à traiter. Cette activité a été marquée par le tri définitif des documents mis à l'écart par l'équipe de l'ENA. Les documents ont été évalués par un expert qui a défini les règles spécifiques des travaux. Le traitement a été fait selon la nature des documents. Tous les textes administratifs ont été intégralement triés depuis le début de la création de l'ENA jusqu'à 2022. Les documents tels que les copies des examens et autres, de moindre importance, ont été triés par année et les plus anciens ont été mis de côté pour l'incinération.

Quand l'équipe de tri a terminé son travail, une équipe de trois personnes a procédé à un deuxième tri des documents authentiques et lisibles. L'équipe a procédé au classement dans les boîtes d'archives par année et par nature de document comme sur les images ci-dessous.

Ensuite, les documents ont été numérisés en PDF et classés par catégorie et par localisation. Ainsi, tous les documents des cinq dernières années sont localisés dans les directions et services tandis que les anciens documents sont classés au service des archives. Il est fait un certain nombre de regroupement pour éviter un nombre pléthorique de fichiers. Par exemple, tous les décrets de 1966 sont dans un seul fichier avec comme nom du fichier : **décret N°1,2,3.../PR/1966**.



Ces regroupements ont permis de classer 5 292 documents dans le système d'archivage. Il est donc possible d'accéder à ces documents et les imprimer sans difficulté.



Le Ministère en charge de l'environnement, la Direction des archives nationales et la voirie seront invités pour conseil et orientation par rapport à l'incinération.

Les étapes ont été exécutées correctement et le processus d'incinération est en cours. A la fin de l'exécution, l'équipe informatique passera la main au service archives pour la gestion.

5.2. Activités de recherche

Dans le cadre de ses activités à caractère scientifique (recherches, enquêtes...), l'élément principal que l'on peut noter est l'implication de la DEATRA dans « le Projet d'appui à la mise en place et au Développement de l'Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière ». Cette implication dans le projet a permis, au cours de l'année 2022, de capitaliser des acquis pour la DEATRA.

Ainsi :

✓ En échos à la 1^{ère} problématique tendant à mettre en place un cadre précis pour la recherche, la DEATRA a activement participé à la mise sur pied du Comité Scientifique de l'Observatoire ;

✓ En outre, conformément à ses prérogatives sur la recherche au sein de l'ENA, la DEATRA a participé à la production et diffusion de l'information à travers les études scientifiques. En effet, la DEATRA a été associée à la réalisation de deux (02) études thématiques sur la violence et la criminalité, l'éthique et la déontologie policière et la gouvernance de la sécurité.

- **Première étude** : Cette première étude était axée sur la Violence basée sur le Genre et la criminalité dans six (06) zones à savoir, Borkou, Ouaddaï, Lac, N'Djamena, Mayo Kebbi Est, Moyen Chari.

L'objectif général de l'étude était de disposer de données scientifiques qualitatives et quantitatives sur la Violence Basée sur le Genre et la criminalité au profit de l'Etat, des institutions publiques et des partenaires privés et de renforcer la gouvernance sécuritaire grâce à l'offre des services et à l'amélioration de la qualité des relations Forces de Sécurité Intérieure/citoyens;

- **Deuxième étude** : C'est dans un contexte de persistance, sinon d'aggravation de certains comportements contraires au respect de la dignité humaine que s'est inscrite la deuxième étude.

En effet, à travers les différentes Constitutions, lois nationales et conventions internationales, le Tchad reconnaît la dignité inhérente à la personne humaine. Il admet aussi que les FSI sont un service public chargé du maintien de l'ordre et de l'application de la loi pour garantir la tranquillité et la sécurité publique. Des efforts ont été fournis dans ce sens par l'Etat à travers la mise en place des politiques et programmes notamment le programme PAASIT visant à améliorer la qualité des services des FSI.

L'objectif général de l'étude était de disposer de données scientifiques qualitatives sur l'éthique et la déontologie policière, en vue de renforcer la gouvernance sécuritaire et l'amélioration de la qualité des relations entre les Forces de Sécurité Intérieure et les citoyens. Ces différentes études sont faites en partenariat avec les deux centres de recherche (CERGIED et CRASH).

5.3. Agora de l'ENA

La 3^{ème} saison de l'Agora de l'ENA a été lancée sous un format différent et avec un nouveau partenaire financier, FHI 360, un projet de l'USAID. Pour cette 3^{ème} saison, deux nouveaux éléments sont intégrés : un présentateur et le vox pop qui consiste à donner la parole aux citoyens lambda pour jauger leurs connaissances sur un sujet donné. L'équipe technique fait un tour dans la ville pour approcher les citoyens et recueillir leurs avis ou leurs définitions sur le thème du jour. Le vox-pop dure environ une minute et trente secondes.

La deuxième partie dure environ quatre minutes et se déroule sur un plateau animé par un présentateur qui dirige l'entretien après avoir fait visionner le vox-pop au spécialiste invité. L'invité apprécie les réponses données par les citoyens et apporte ainsi les éléments d'explications sur la base de ces réponses, que celles-ci soient fausses ou justes.

Les thématiques de la troisième saison ont été choisies selon le contexte du Dialogue National Inclusif et Souverain. C'est ainsi que plusieurs thématiques sur, entre autres, la forme de l'État (État Fédéral et État Unitaire), la différence entre Conférence Nationale, Forum et Dialogue National, la différence entre la Grâce et l'Amnistie, la Société civile, les chefferies traditionnelles, la paix, les politico-militaires, la Souveraineté du Dialogue National, l'inclusivité du Dialogue National, la Charte de Transition révisée ont été présentées par différents invités (en français et en arabe).

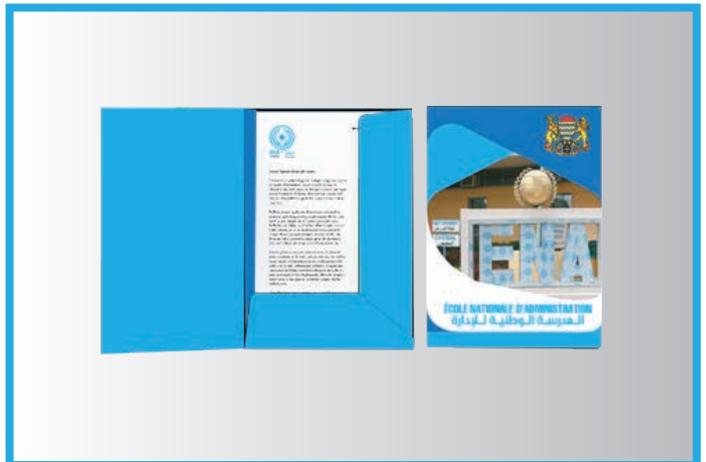
Au total 19 capsules sur les 26 prévues, ont été enregistrées en 2022.



5.4. Communication

Pour la visibilité des actions de l'École, la presse a été conviée à toutes les activités de l'ENA, allant de la rentrée académique de la 19^{ème} promotion, aux conférences-débats (Grands rendez-vous de l'ENA) jusqu'à la cérémonie de sortie des élèves de la 18^{ème} promotion.

Quant aux impressions des supports de communication, nous pouvons citer les calendriers, les tasses à café, les T-shirts, les stylos et les chemises à rabat estampillés au logo de l'ENA. Pour permettre un meilleur rendement et plus d'efficacité, il est opportun d'évaluer l'ENA au regard de sa capacité et situation actuelles.



VI. EVALUATION

Evaluer l'ENA suppose connaître les opportunités et contraintes (6.1.) et rechercher ses forces et faiblesses (6.2.).

6.1. Opportunités et contraintes de l'ENA

Il est d'abord présenté dans cette partie les opportunités (6.1.1.) et les contraintes (6.1.2.).

6.1.1. Opportunités

La première des opportunités, et la plus importante, est la disponibilité des plus Hautes Autorités du pays. En effet, et à maintes reprises, les autorités étatiques, gouvernementales et de tutelle, du Président de la République aux membres du Conseil d'Administration, ont montré leur disponibilité à appuyer l'Ecole à se moderniser et à être plus efficace.

La deuxième est celle de la mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers notamment l'Ambassade de France et le PNUD.

La troisième opportunité vient du développement des technologies d'information et de communication (TIC). Il est évident que les TIC, de plus en plus élaborées, développent la capacité didactique, facilitent la préparation et la transmission des enseignements.

La quatrième opportunité est l'expression des besoins réels en formation aussi bien initiale que continue. Ces besoins sont présents dans tous les services de l'Etat et sont régulièrement transmis à l'ENA qui s'en sert pour ouvrir les filières conséquentes et organiser des ateliers à cet effet. La cinquième opportunité est le contexte politique lié à la refondation de l'Etat. En effet, le contexte de transition avec le projet d'élaboration de nouvelle Constitution et des élections prochaines est favorable pour la recherche et l'organisation des conférences et master-class à l'intention des élèves et du public en vue de vulgariser des concepts et de compléter les enseignements même si l'on pourrait être limité par quelques contraintes mineures.

6.1.2. Contraintes

La première des contraintes auxquelles l'ENA a dû faire plusieurs fois face sont les événements qui obligent l'Ecole à suspendre les activités. Il s'agit notamment des pandémies, des problèmes sécuritaires, etc.

La deuxième contrainte est celle de la concurrence des autres Ecoles de formation professionnelle et les velléités de création d'Ecoles professionnelles par certaines institutions de l'Etat.

La dernière contrainte est la difficulté à mobiliser des ressources en temps réel pour les activités. En effet, et compte tenu des nombreuses sollicitations de différents services de l'Etat et de contrainte budgétaire, c'est souvent avec retard que le Trésor public débloque les fonds nécessaires aux activités de l'Ecole. La disponibilité ou non des fonds est souvent, et respectivement, à l'origine des forces et des faiblesses des institutions.

6.2. Forces et faiblesses

Il est présenté ici, chronologiquement, les forces (6.2.1.) puis les faiblesses (6.2.2.) de l'ENA.

6.2.1. Forces de l'ENA

La première force de l'ENA réside dans la qualité de partenariat et de coopération qu'elle signe avec les autres institutions. En effet, sans ces relations, certaines activités menées par l'Ecole n'auraient pas été possibles. Qu'il s'agisse de relations avec les institutions nationales ou étrangères.

La deuxième force de l'Ecole est le management par les dirigeants et l'organisation de ses services. En effet, le management de l'Ecole est caractérisé par la stabilité et l'efficacité. En effet, les nominations et les affectations sont faites sur la base des compétences et aptitudes à être à la hauteur de ses tâches. Aussi, l'application du principe de polyvalence permet aux cadres d'assurer des tâches qui relèvent d'autres services. Les enseignants permanents, par exemple, se voient parfois confier des tâches administratives.

La troisième force de l'établissement résulte dans la mise en place des textes ayant pour intérêt d'encadrer chaque aspect lié à ses activités, de la réforme de l'ENA à l'hygiène et à la sécurité en passant par l'organisation et le fonctionnement, le Règlement intérieur du personnel et celui des élèves et auditeurs, le régime de stages et celui d'évaluation, le code de conduite des enseignants, etc.

La quatrième force de l'ENA vient de la qualité de la structure et de la quantité de son équipement. L'idée d'inscrire l'ENA du Tchad dans la dynamique de la modernisation à l'instar des autres a favorisé l'augmentation de la structure d'accueil et l'acquisition des équipements adaptés.

6.2.2. Faiblesses de l'ENA

La première faiblesse de l'ENA est l'absence de sa visibilité dans les provinces. Cette limitation ralentit la possibilité de développer les recyclages en provinces et rend difficile la gestion des candidatures aux cycles normaux de l'ENA.

La deuxième faiblesse vient de l'instabilité des sources d'énergie et de l'âge avancé du circuit d'électricité. Ce dernier problème entraîne régulièrement des courts-circuits pendant les mois chauds occasionnant des destructions des matériels et des retards dans le calendrier.

La troisième des faiblesses, semblable au précédent, est celui de l'instabilité du réseau internet qui est un handicap majeur pour la recherche. Malgré les efforts fournis par la Direction générale et les fournisseurs, ce problème persiste. Mais ces difficultés sont minimisées grâce aux aides et aux contributions des uns et des autres à l'endroit desquels il est opportun d'adresser des remerciements.

VII. REMERCIEMENTS

La Direction générale de l'ENA, comme à l'accoutumée, ne saura terminer le présent rapport sans remercier tous ceux qui ont apporté diverses contributions pour l'atteinte de ses objectifs de l'année 2022. Il s'agit notamment de :

- **Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat** : l'ENA adresse spécialement des remerciements à S.E.M. le Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat pour ses appuis constants et sa promptitude à donner suite aux multiples sollicitations de l'ENA ;
- **Président et aux membres du Conseil d'Administration de l'ENA** : la Direction générale renouvelle sa profonde reconnaissance pour la disponibilité dont ont fait preuve tous les membres du Conseil d'Administration en général et son Président en particulier ;
- **Les Partenaires Techniques et Financiers** : La Direction générale salue la disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers, les remercie et souhaite une constance dans leur élan de solidarité. Elle pense particulièrement à l'Ambassade de France et au PNUD.

Telles sont, en substance, les activités réalisées en 2022 et l'évaluation faite en vue d'y apporter des améliorations.

N'Djamena, le 30 décembre 2022

CONTACTS

Pour toutes Infos
Contactez-nous !

Tél : (+235) 22 51 54 86



758. NDjaména-Tchad



contact@ena.td

SUIVEZ
NOUS SUR:

